

DEPARTEMENT
DE L'EURE

ARRONDISSEMENT
DES ANDELYS

CANTON DE VERNON

REPUBLIQUE FRANCAISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212705404-20210410-2021-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2021

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

TEL : 02.32.52.12.94 TELECOPIE : 02.32.52.17.77

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE : 02/04/2021

DATE D'AFFICHAGE

LE : 13/04/2021

Séance du Samedi 10 Avril 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENT : 13

VOTES : 14 pour

ABSENT(S) : 2

POUVOIR : 1

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, le samedi 10 avril à 18h, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 02 avril 2021, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Hélène MARTINEZ, Maire.

PRESENTS : Reynald AIGNEL, Serge BEGUIN, Katia DRAGEE, Yann GRUMBACH, Tom KUBLER, Lydia KONYA, Christian MAZURE, Isabelle PANCHOUT, Jonathan PETIT, Rémy PONT, Jean-Yves SCHROEYERS, Bénédicte VALLET.

ABSENTS EXCUSES : Claire ESPASA, Alexandre PARIS (pouvoir remis à M. MAZURE)

Secrétaire de séance : Katia DRAGEE.

Délibération prise à huis clos conformément à la décision du conseil municipal dans sa délibération N°2021-12

Délibération : Vote du BUDGET PRIMITIF 2021

Le Conseil Municipal,
Où, l'exposé du Maire,

Vu le projet de budget primitif 2021 présenté par le Maire,

Décide :

D'arrêter le budget primitif 2021 à la somme de 662046.22€ en dépenses et recettes de fonctionnement.

Le montant du produit des contributions directes s'élève à 195 485€ produit pour assurer l'équilibre du budget.

Section Investissement, le montant des dépenses s'élève à 309305.80€. Ces montants sont :

- remboursement d'emprunts (travaux SIEGE route de la Chapelle, acquisition AB5-AB6 + réaménagement, acquisition AB198-AB199+ aménagement),
- remboursement d'annuités au SIEGE,
- travaux du SIEGE, enfouissement réseaux rue des Aulnettes, remplacement lanternes RD5,
- plantation arbres, jardinières,
- acquisition d'un véhicule utilitaire, cuve à eau, tronçonneuse, outillage,
- installation d'un lampadaire solaire,
- programmeur radiateurs école,
- clôture du parc,
- signalisation au sol,
- remplacement d'un hydrant,
- aménagement chemin jusqu'à abris bus RD5,
- acquisition de parcelles suite à l'élargissement de la rue des Jacobins ;
- reliures registres délibérations, rayonnages archives, logiciel, drapeaux
- travaux consolidation grotte de la mairie,
- travaux tout à l'égout pour l'école et l'atelier,
- frais d'études, relevé topo,
- décoration de Noël,
- achat lecteur CD, poubelles école, tablette pour gestion cantine et périscolaire

De faire bénéficier MM. Les Maire et Adjointes et les agents communaux de l'automatisme de l'application des augmentations dont bénéficiera au cours de l'année 2021 le personnel de l'Etat.

Pour extrait conforme au registre.

Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 10 avril 2021.

Le Maire, Hélène MARTINEZ.

